

**Arrêté du 21 février 2011 portant nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au TGI de  
Digne-les-Bains  
NOR : JUSB1106101A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

*Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;*

*Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;*

*Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;*

ARRÊTE

**Article 1er**

Madame MICHEL Annie, adjointe administrative principale de deuxième classe, est, à compter de la date du présent arrêté, nommée régisseuse suppléante du tribunal de grande instance de Digne-les-Bains.

**Article 2**

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel d'Aix-en-Provence en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 21 février 2011

Pour le garde des sceaux, ministre de la justice  
et des libertés,  
Par délégation, la chef du bureau des carrières  
et de la mobilité professionnelle,

**Marie-Noëlle DEHOUCK**